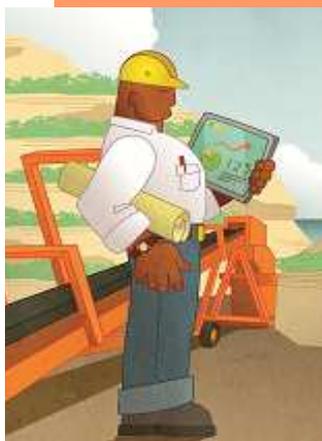


Séminaire sur le schéma départemental des carrières de la Guadeloupe



A l'occasion de l'approbation du schéma des carrières, la DÉAL organise le jeudi 26 septembre au Gosier un séminaire sur l'exploitation des carrières en Guadeloupe : objet et portée du schéma approuvé, mais aussi disponibilité et accessibilité des ressources géologiques, prise en compte des milieux, perspectives... Ce séminaire s'adresse en priorité aux élus et cadres techniques des communes accueillant des carrières, aux exploitants, aux bureaux d'étude, aux utilisateurs de matériaux, aux associations de protection de l'environnement... Venez faire le point avec la DÉAL, le BRGM et les professionnels sur les enjeux associés à cette activité.

Programme prévisionnel :

8h Accueil des participants

8h15 Introduction

Propos introductifs : Le président du conseil général, la présidente du conseil régional ou leurs représentants, le DÉAL, représentant la Préfète.

8h30 Le schéma des carrières et ses modalités d'élaboration - intervenant : Jean-Marc MONTPELAT, BRGM

9h00 Des enjeux du territoire aux orientations retenues - intervenant : Chrystel SGARD, DÉAL.

9h30 Les enjeux liés à la ressource, le point de vue des exploitants – intervenant : Gilles PIGNALOSA, Association Syndicale Professionnelle des Carriers de Guadeloupe

10h Pause conviviale

10h30 Le cas des tufs calcaires : renforcement des conditions d'implantation des carrières et lutte contre les prélèvements illicites : intervenant : Francebert FRANCONNY, DÉAL.

11h00 L'amélioration des connaissances géologiques : besoins et les perspectives – intervenant : Yoann LEGENDRE, BRGM.

11h30 Vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux - intervenants : Gilles PIGNALOSA (Association Syndicale Professionnelle des Carriers de Guadeloupe), Jérôme DANCOISNE (ADEME) et Christian PONT (DÉAL) pour l'Observatoire Régional des Transports, Chrystel SGARD (DÉAL)

12h30 Fin prévisionnelle des échanges.

Une clef USB contenant une version électronique du schéma ainsi qu'une plaquette de synthèse seront remis à chaque participant. La version « papier » du schéma lui-même est en cours d'envoi. Il est dorénavant et déjà téléchargeable sur le site internet de la DÉAL.

Pour assister au séminaire, l'inscription est gratuite dans la limite des places disponibles : si vous n'avez pas été destinataire d'une invitation, merci de nous renvoyer par mail vos coordonnées (nom, prénom, structure, téléphone) à l'adresse suivante rtd.red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr .



web

Le schéma des carrières est consultable sur le site internet de la DÉAL : flashez le code joint ou tapez l'adresse suivante dans votre navigateur : <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-des-carrieres-a666.html>